Quarante-neuvième année, No 154. **Le numéro : 15 centimes** Vendredi 4 juillet 1952.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Quotidien			
Sans Bulletin officiel	23.-	12.-	6.50
Avec Bulletin officiel	30.50	16.-	8.50

ÉTRANGER : Demander le tarif

Le seul quotidien de la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., tél. 21236
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES
Valais et de Bex à Villeneuve 11 ct. le mm.
Suisse et étranger . . . . . 14 » »
Réclames : Canton . . . . . 24 » »
» Suisse et étranger 30 » »
Mortuaires . . . . . 20 » »
Réclames première page majoration de 20 %

Chemins de la Terre

Après Messire le Vin qui, à Sierre, a obtenu le succès que la presse confédérée a souligné, voici que M. Aloys Theytaz s'apprête à nous convier à un nouveau jeu scénique qui se donnera dans le cadre de la grande manifestation valaisanne de Saxon : La Fête des Abricots.

Ce jeu s'intitule : Chemins de la Terre.

C'est une véritable aubaine de pouvoir en l'espace de si peu de temps, savourer deux œuvres poétiques de ce chantre au talent si parfaitement authentique.

Il n'est, en effet, personne qui ne vibre et ne s'émeuve lorsque le barde anniviard se met à chanter le Rhône, le vin, le seigle, le dur travail paysan, la sauvage grandeur de notre âpre pays de montagnes.

La grande fresque poétique qui déroulera de hautes couleurs à Saxon et qui tiendra le pays tout entier en haleine pendant une semaine témoignera, une fois de plus, de la générosité du souffle patriotique de M. Theytaz.

Conception fort originale du sujet, tout d'abord, comme ce fut le cas pour Messire le Vin et la Chanson du Rhône.

Rien du pastiche, de l'imitation plus ou moins lointaine, du déjà vu et ouï. Rien de ce jeu folklorique démonétisé, dévalué, genre facile où donnent tant d'écrivains lorsqu'ils font monter le pays sur le plateau.

Non. M. Theytaz sait faire du neuf, innover, créer. Il sait que la fortune sourit aux audacieux, c'est pourquoi il sait être audacieux.

Comme pour Messire le Vin, il a poussé la stylisation très loin. Si le metteur en scène sait profiter de l'expérience de Sierre où, parfois, le beau texte du poète a été quelque peu voilè par l'exubérance du mouvement, nous assisterons à un spectacle qui nous comblera de joie.

M. Theytaz a repris le vers court et ramassé, si difficile à manier, mais où il est en train de passer maître. Le rythme en est obsédant et l'image poétique on ne peut guère mieux venue. Ce vers dénote une maîtrise parfaite de la langue, et une connaissance très approfondie de ses mille et une subtilités.

Chemins de la Terre est un travail d'orfèvrerie de grande classe où le détail a reçu ses soins comme les lignes générales ont reçu le leur.

Le thème le voici en deux mots : c'est l'arrivée des hommes dans cette haute vallée du Rhône, leur âpre lutte pour en faire sa conquête, la récompense qui a couronné cette lutte :

Dansons en souvenance
du grand labeur
qui mit son espérance
dans les jardins en fleurs.
Célébrons l'obligeance
du travailleur
pour la munificence
du divin Créateur,

tels sont les derniers vers de ce chant à la gloire de notre terre valaisanne et de ses dons merveilleux.

C'est M. Daetwyler qui en a écrit la partition musicale. Sa musique est certainement plus proche de celle de la Chanson du Rhône que de celle de Messire le Vin. Si nous osons exprimer notre avis, nous préférons celle de la Chanson du Rhône. Elle nous paraît plus conforme à l'esprit du compositeur sierrois, étant plus joyeuse, ensoleillée, pleine de bonne humeur et de bonhomie.

Chanteurs et musiciens du reste, à Saxon, lui ont fait l'acceuil le plus enthousiaste qui soit. C'est une référence et surtout de bon augure.

Le peintre Fred Fay, directeur de l'Ecole des Beaux Arts, à Saxon, est aussi à l'œuvre depuis des semaines. Avec la collaboration de ses élèves et de personnes dévouées il crée costumes, formes et couleurs qui raviront nos yeux.

M. Jo Baeriswyl, l'excellent metteur en scène bien connu chez nous maintenant, ordonne les mouvements avec le dynamisme et l'entrain qu'on lui connaît.

Bref, un effort énorme est fait pour que la réussite soit complète. Nous nous en réjouissons car il y va de l'honneur du pays.

Ce que nous voudrions très particulièrement souligner c'est l'enthousiasme collectif qui soulève la population de Saxon dans la préparation de cette Fête des Abricots. Une population entière, unanime travaille d'arrache-pied pour assurer le succès de cette semaine qui doit chanter le Valais et les produits de son sol.

On est presque ému devant tant de dévouement, de générosité, de bonne volonté... qui témoignent si éloquemment des qualités de notre race.

On peut bien se bagarrer parfois — on ne serait pas Valaisan, sans cela — mais quand il s'agit de mettre un coup à la gloire du pays ou au service d'une grande cause on sait reléguer les querelles à leur place, faire front commun et tendre les volontés dans la même direction jusqu'à la victoire.

La Fête des Abricots doit réussir parce que c'est dans cet esprit qu'elle est menée.

Puisse-t-elle, en plus, unir davantage les citoyens d'une même commune et d'un même pays qui ont pratiquement les mêmes soucis, la même lutte à mener, les mêmes intérêts à défendre, le même pays à aimer...

C.

POLITIQUE FEDERALE

Pas d'abstentionnistes !

—o—

C'est en masse que les citoyens romands doivent aller dimanche déposer dans l'urne fédérale leur bulletin négatif. La partie est aussi serrée qu'importante. Officiellement, toute la Suisse allemande appuie le projet ; l'électeur nous réservera de bonnes surprises, mais il n'y aura pas trop de toutes les forces romandes pour faire pencher la balance du bon côté.

Le comité valaisan a déjà dit dans ces colonnes l'impossibilité d'accepter l'augmentation de l'impôt sur le vin. Mais il y a lieu de rappeler à ce propos une promesse solennelle des autorités fédérales. Elle a beau dater de 1935, une promesse est une promesse, surtout quand elle émane de la plus haute autorité du pays : pour obtenir le retrait d'une initiative populaire qui interdisait toute imposition des boissons indigènes, il fut promis de ne jamais percevoir de taxes sur les produits de notre sol. Cette promesse est violée sans scrupules aujourd'hui.

Ce n'est pas la seule. Jeudi soir, dans son discours à la radio, M. Max Petitpierre aura-t-il rappelé qu'en décembre 1950, quand on faisait déjà du chantage au patriotisme pour nous faire accepter la prolongation de l'impôt fédéral direct, le régime transitoire des finances fédérales prévoyait formellement, en son article 5, que les taux de cet impôt ne seraient en aucun cas augmentés ? A ce moment-là, le programme de réarmement était pourtant connu, avec les dépenses qu'il impliquait.

Or, on nous demande bel et bien, maintenant, d'accepter une augmentation de ces taux d'impôt...

La répugnance qu'inspirent ces procédés à l'égard du peuple devrait être néanmoins surmontée s'il était établi que la défense nationale nécessitait des suppléments d'impôt. Or, c'est plutôt le contraire qui est établi. A première vue, les recettes courantes doivent suffire à couvrir — comme elles l'ont fait en 1951 — les dépenses du réarmement. Au pire, la Confédération serait obligée de faire quelques économies pour nouer les deux bouts.

Ces économies qu'on nous promet toujours sans les faire jamais !

Ne nous laissons pas gagner par le conformisme où sombrent déjà trop d'esprits intelligents. Disons NON, dimanche, à la politique de facilité, à l'impôt fédéral direct et à l'imposition du vin.

Etatisation de la radio

Le Conseil fédéral a donné connaissance du texte de la nouvelle concession à laquelle la société suisse de radiodiffusion devra adapter ses statuts — en attendant une loi en bonne et due forme.

Comparée au régime actuel, elle ne manque pas de qualités. Ainsi, elle n'émane plus du département des PTT, mais du Conseil fédéral. Et l'autorité de surveillance ne sera plus la direction des PTT. On a donc enfin compris qu'une institution qui ressortit à la culture ne doit pas être dans la dépendance des techniciens d'une régie.

Mais, pour changer de caractère, la dépendance de la radio n'en subiste pas moins. Avant la guerre, la radio jouissait, dans certaines limites, d'une liberté normale. Le pouvoir politique l'a prise sous sa coupe au moment des hostilités et ne veut plus la lâcher. Cela se traduit par un article de la concession qui donne au gouvernement la possibilité d'interdire des émissions jugées contraires aux principes posés. C'est ouvrir la porte toute grande à l'arbitraire administratif.

Avant la lettre, le gouvernement s'est déjà inspiré de droit d'intervention lors d'un incident récent. Un politicien s'était plaint de ne pas avoir été choisi pour un « forum » du studio de Zurich, et avait demandé à en remplacer un autre. Le studio refusa. Un ex-conseiller fédéral, sollicité par le politicien, fit une démarche en sa faveur. Nouveau refus du studio. Le Conseil fédéral lui-même fit alors pression. Le studio de Zurich s'en remit à la décision de la société générale de radiodiffusion, laquelle céda au pouvoir politique. Et le politicien eut ce qu'il désirait.

C'est un petit avant-goût de ce qui nous attend ; bientôt le Conseil fédéral ne se contentera plus de faire pression. Il ordonnera, il interdira. Les responsables de la Société suisse de radiodiffusion voient-ils cela d'un bon œil ? Et le public, le public payant des auditeurs, admettra-t-il que l'opinion nationale ne soit plus libre, et qu'elle s'identifie avec l'opinion officielle ?

C. Bodinier.

DE JOUR EN JOUR

Monarchie et socialisme

La liste civile de la reine d'Angleterre et de sa Cour, soulève une vaste discussion publique et devient prétexte à chicane pour les travaillistes

Sous le titre « Monarchie et socialisme », le correspondant de l'Agence télégraphique suisse à Londres écrit les lignes suivantes sur le débat soulevé dans l'opinion publique par la liste civile de la reine. Le « Nouvelliste » a, du reste, publié cette liste tout récemment :

« La publication des propositions de la commission de la Chambre des Communes au sujet de la liste civile de la nouvelle reine et des autres membres de la famille royale, a soulevé une discussion publique sur la situation du souverain en Angleterre, telle qu'elle est possible dans une démocratie réelle où la monarchie est fortement enracinée.

L'apanage de la reine serait fixé à 475,000 livres par année, contre 210,000 livres au temps du roi Georges VI. Au cours de la séance de la commission, qui a examiné le projet, M. Attlee a exposé le point de vue du parti travailliste. Il a demandé que la pompe et le caractère cérémonial de la Cour soient restreints. Mais les autres membres de la commission n'ont pas approuvé sa proposition tendant à recommander certaines restrictions à la Cour. Mais M. Attlee a demandé que l'on fasse connaître que son avis est resté en minorité à la commission. La femme de M. Aneurin Bevan, la députée Jenny Lee, a publié dans le journal travailliste, le « Daily Herald », un article intéressant dans lequel elle expose son point de vue sur cette question, maintenant actuelle en Angleterre et celui du parti travailliste.

Elle écrit :

1. Le parti travailliste n'est pas un parti royaliste, surtout pas dans le sens de la reconnaissance du « droit divin » du souverain.

2. Le parti travailliste a « accepté un contrat de fait » qu'il entend appliquer loyalement.

3. Ce contrat part de l'idée que le remplacement du monarque par un président élu ne donnerait rien à gagner dans ces années de passage à la démocratie sociale, la monarchie, pense Jenny Lee, est un « tampon précieux ».

4. Tant que le discours du trône prononcé à l'ouverture du tout nouveau Parlement reproduira les conceptions et les projets du parti au pouvoir, nous serons bien servis par l'occupant du trône.

5. La reine « qui est une femme immensément riche », devrait être protégée contre la trop grande curiosité du public. Il n'y aurait rien à gagner à voir la reine se rendre à bicyclette aux courses d'Ascot ou de la voir faire la queue comme les ménagères pour avoir sa ration de viande.

6. Ni la reine ni le drapeau national ne sont la propriété privée du parti conservateur, même quand ce dernier fait croire que c'est bien le cas.

En terminant, l'auteur de l'article fait remarquer que certain snobisme est absolument désuet et devrait être enterré en silence. Evidemment, il faut s'attendre à voir les conservateurs mettre tout en œuvre pour empêcher toute innovation et à faire de la reine « la prisonnière des vieilles traditions ». Il appartient aux autres de veiller à ce qu'il n'en soit pas ainsi. Il appartient au parti travailliste d'assurer une nouvelle marche vers cet objectif : « Fair shares for all ».

On sait l'engouement et l'enthousiasme du peuple anglais presque unanime pour son roi... ou sa reine. Les fastes des funérailles de George VI sont encore bien vivantes dans le souvenir de chaque Londonien et sur les bords de la Tamise on attend avec une fébrile impatience les fêtes du couronnement de leur reine.

Il nous paraît donc surprenant qu'un journal travailliste puisse publier un article aussi peu « courtois » pour la Cour de Sa « Majesté ». Si véritablement le parti travailliste n'est pas monarchiste puisqu'il puise ses conceptions politiques dans l'idéologie socialiste, le parti travailliste anglais ne peut pas, ne pas être monarchiste, sous peine d'être destiné à disparaître en tant que parti influent. Il faut bien se rendre compte qu'en Angleterre être monarchique ne conditionne pas l'appartenance à un parti qui soutiendrait le roi, mais c'est être tout simplement patriote, tant cette notion est ancrée dans l'esprit du peuple qui en a fait une quasi-religion nationale.

On conçoit donc, pour l'instant, difficilement un groupement politique anglais à gros effectif qui se dise antimonarchiste. Il faut un Aneurin Bevan, à l'esprit quelque peu révolutionnaire, pour oser mettre en jeu le « traditionnalisme légendaire » de la Cour.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LA CHALEUR FAIT DE NOUVELLES VICTIMES EN ITALIE

La chaleur a fait de nouvelles victimes en Italie. Six ouvriers des rizières de la région de Novare et trois habitants de Padoue, frappés d'insolation ont dû être transportés à l'hôpital dans un état grave.

A Novare et à Bologne, où l'on a enregistré 40 degrés de nombreux incendies dûs à la combustion spontanée se sont déclarés.

—o—

Un typhon sur les Philippines
10,000 PERSONNES SANS ABRI

Dix personnes ont péri et dix mille autres sont restées sans abri à la suite d'un typhon qui s'est abattu mercredi sur les Philippines dans la région

de Visayas, où 500 maisons ont été détruites dans une quinzaine de villes.

Les dégâts dans la province de Cebu s'élevant selon les premières estimations à 5 millions de pesos. Dix-huit bateaux pour la plupart des chalutiers de pêche sont portés disparus.

A la frontière italo-suisse
UN CONTREBANDIER TUE

Des agents des douanes italiennes ont aperçu dans la région de la frontière italo-suisse, près de Tirano, un groupe de six contrebandiers qui tentaient de faire passer en Italie des cubes de bouillon. Un garde a ouvert le feu et a atteint le jeune Bernardino Camponovo, âgé de 22 ans, de Tirano, qui est mort pendant son transport à l'hôpital. Ce nouvel incident a causé une vive émotion dans toute la région. Les autorités ont ordonné l'ouverture d'une enquête.

L'affaire Duclos n'est pas close ?

La libération de M. Duclos retient encore mercredi l'attention des commentateurs parisiens.

Pour « L'Aurore », « l'incident n'est que de pure procédure et pure forme pointilleuse », et la question est maintenant de savoir si l'on se contentera de poursuivre les sous-ordres et les « lampistes ».

« Le Populaire » écrit que « l'attitude de la presse réactionnaire frise, à cet égard, le ridicule ».

« L'Humanité » publie une longue interview de M. Duclos, qui déclare que « de nouvelles grandes victoires doivent suivre celle qui vient d'être gagnée. »

186 VOYAGEURS BLESSES DANS L'ACCIDENT FERROVIAIRE DE BERLIN

L'accident du Stadtbahn de Berlin qui s'est produit mercredi dans le secteur américain, serait dû, selon la police de Berlin-Ouest, à l'excès de fatigue d'un des mécaniciens. Il a été transporté à l'hôpital très grièvement blessé et il a prononcé des paroles sans suite : « chaleur excessive - travail supplémentaire - pas de signal - rattraper le retard ».

Au total, 186 voyageurs ont été blessés, dont 18 plus ou moins grièvement.

Epidémie d'incendies

Tout un quartier en feu à Namur

Un incendie d'une extrême violence a mis en émoi toute la ville de Namur, mercredi soir.

Le feu a pris naissance dans un dépôt d'emballages, s'est communiqué à un dépôt d'essence et a pris en quelques minutes une extension considérable. Or, les pompiers de Namur étant dispersés dans la région afin de lutter contre les incendies de broussailles dus à la chaleur, les services locaux ont été débordés.

Le feu a gagné un dépôt de pneus puis a menacé un dépôt de produits chimiques. Tout le quartier a alors été évacué dans une atmosphère de panique. Au bout de deux heures d'efforts, des secours étant arrivés de Bruxelles, on pu circonscrire puis maîtrisé le sinistre.

Les dégâts sont très importants, mais on ne signale aucune victime.

Une grande ferme anéantie à Saint-Julien-en-Genevois

Le feu a anéanti une grande ferme sise sur la commune de Neydens, près de Saint-Julien-en-Genevois. Il a été combattu avec efficacité par les pompiers du village aidés de détachements d'Annemasse et de Genève à cause de la pénurie d'eau. Les pompiers de Genève avaient amené une réserve d'eau de deux mille litres. On croit que le sinistre est dû à la fermentation du foin. 150 tonnes de foin, 50 tonnes de paille et deux tonnes et demie de colza ont été la proie des flammes. Les dégâts s'élèveraient à une vingtaine de millions de francs français.

Une imprudence provoque un gigantesque feu de forêt

Un immense incendie de forêt a été déclenché, mercredi, près d'Ain el Hadjar, par l'imprudence d'une femme qui a négligé d'éteindre le feu sur lequel elle avait préparé son café. Mille cinq cents hectares sont déjà détruits, et mille autres sont en flammes. Un douar a dû être évacué.

Quand la chaleur s'en mêle

Les très fortes chaleurs de ces derniers jours et la sécheresse persistante ont provoqué des incendies dans différentes parties de la France. Dans la Gironde, un millier d'hectares de pinèdes ont été la proie des flammes à Naujac-sur-Mer.

Dans le Lot-et-Garonne, des bois ont été la proie des flammes près de Lavardac. Des incendies de forêts, de champs et de récoltes sont signalés également en différents endroits du Département de la Nièvre, où les pompiers sont en état d'alerte. La pénurie d'eau les empêche de lutter contre le sinistre avec toute l'efficacité désirable. Dans le Calvados, 150 hectares de bois et de landes ont été brûlés à la Hoguette. Cinq hectares de bois ont brûlé enfin dans la forêt de Fontainebleau, non loin de Bois-le-roi.

A Francfort, l'orage a marqué son passage

Un violent orage a causé d'énormes dégâts, mercredi soir, à Francfort. Les pompiers ont dû intervenir en de nombreux endroits. Le toit d'un bâtiment scolaire a été complètement emporté par le vent. Ailleurs, un mur s'est écroulé dans une rue, paralysant tout le trafic. La foudre est tombée sur un autobus qui a pris feu. Une grange a été détruite par la foudre à Oppenheim sur le Main. La température a baissé en un clin d'œil. Des orages sont signalés également dans le sud-ouest de l'Allemagne.

NOUVELLES SUISSES

Bassersdorf (Zurich)
MORT TRAGIQUE A LA PISCINE

En se baignant dans la piscine de Bassersdorf, le jeune Italien Tullio Arcobello, 19 ans, s'est noyé sans que personne ne le voit. Le soir, comme ses vêtements restaient dans sa cabine, on entreprit des recherches pour retrouver son corps. Le jeune homme travaillait chez un agriculteur de Kloten.

Schwytz
UN JEUNE BELGE SE NOIE DANS LE LAC DE LOWERZ

Un jeune étudiant belge de vingt ans, Jean-Marie Decheneux, demeurant à Ramsee, dans la province de Liège, a coulé à pic, mercredi matin, à l'établissement de bain du lac de Lowerz. Les secours qui lui furent prodigués sans retard et l'intervention du pullmotor se révélèrent inutiles. Le médecin a constaté que le décès était dû à une embolie. Le jeune Decheneux a disparu dans les flots peu après avoir commencé de se baigner. Il était arrivé à Schwytz la veille en compagnie d'autres Belges pour y faire un long séjour de vacances.

Rapperswil
UN ENFANT TOMBE D'UNE FENETRE

Lundi, le petit Edwin Föllmi, 2 ans, fils d'un ingénieur de Rapperswil, a été victime d'un accident mortel. Il se trouvait en vacances chez des parents à Steinerberg (Schwytz). Il grimpa sur le bord de la fenêtre de l'appartement et tomba devant la maison d'une hauteur de 4 mètres. Le malheureux est mort le jour suivant des suites de ses blessures.

Le Casino de Genève cambriolé

Des cambrioleurs ont pénétré la nuit dernière dans les locaux du rez-de-chaussée du Casino, ont enfoncé un coffre-fort et ont emporté son contenu, quelque 2000 francs.

CHEVROUX
Un cadavre retrouvé dans le lac

Mercredi matin, un pêcheur de Chevroux a retrouvé à 300 mètres de la rive, le cadavre du jeune Roland Settlé, âgé de 19 ans, domicilié à Lucerne, disparu au large dans la soirée du 26 juin.

Fribourg
CONDAMNE POUR RELATIONS COUPABLES

Le Tribunal criminel de la Sarine a condamné un individu à huit mois de prison avec sursis pour avoir entretenu des relations coupables avec deux jeunes filles de la même famille, âgées de moins de seize ans. Le sursis a été appliqué en raison de la diminution de responsabilité du prévenu.

Série noire

Noyade à Easchi

M. Pascal Buchs, 24 ans, fromager à Herzogenbuchsee, s'est noyé dans le Buraschisee, après une course en bateau. Voulant ramener son bateau vers la rive, il arriva à un endroit tombant à pic dans l'eau. Comme il ne savait pas nager, il se noya Sa disparition ne fut remarquée que le jour suivant, lorsqu'il ne se présenta pas au travail. On a retrouvé son corps.

et noyade à Granges

M. Henri Tschanz, âgé de 22 ans, originaire de Moudon et employé à la gare de Granges sud, se baignait dans l'Aar avec deux camarades, lorsqu'il disparut soudainement après avoir appelé au secours. Malgré des recherches immédiates, son corps n'a été retrouvé qu'après 5 heures.

Frappée d'insolation à Genève

Mme Lina Glattli, 79 ans, domiciliée à Genève, se promenait en fin d'après-midi dans le quartier de Saint-Jean, lorsqu'elle s'est affaissée, frappée d'insolation. Transportée à la permanence médico-chirurgicale, les médecins ne purent que constater son décès.

Une auto contre un arbre à Buchs

Jeudi entre 3 et 4 heures du matin, à Weite-Wartau, une auto s'est jetée contre un arbre en bordure de la route et l'a arraché. Un des occupants, M. Christian Hagmann, 45 ans, maître boulanger de Sevelen, fut tué. Le malheureux était père de trois enfants.

Tragique fin d'un ouvrier à Lucerne

M. Richard Baettig, célibataire, âgé de 49 ans, travaillait à Schongau à la fraiseuse, lorsqu'un morceau de bois l'atteignit dans le ventre. Grièvement blessé, il fut transporté à l'hôpital où il mourut quelques jours plus tard.

Il brûle le « stop »

Un automobiliste circulant à Hintermeggen ne s'était pas arrêté à l'endroit prévu par un « stop ». Au même instant, un motocycliste, ayant un camarade sur son siège arrière, est venu se jeter contre l'automobile et a été projeté sur la chaussée, de même que son compagnon. Tous deux ont été grièvement blessés. L'un d'eux, M. Friedrich Fisching, 19 ans, qui se trouvait sur le siège arrière, est décédé à l'hôpital.

Collision entre un trolleybus et une automobile à Zurich

Mlle Hedwige Huebscher, 18 ans, de Wohlen, habitant Baden, grièvement blessée samedi soir, lors de la collision entre un trolleybus et une automobile, à Zurich 4, a succombé à l'hôpital. Une autre personne blessée également dans cet accident est toujours en danger de mort.

OFFICE DE PROPAGANDE POUR LES PRODUITS DE L'AGRICULTURE SUISSE
Quand M. Troillet préside

Le mardi premier juillet a eu lieu à Berne, sous la présidence de M. Troillet, conseiller d'Etat, l'assemblée annuelle des membres de l'Office de propagande pour les produits de l'agriculture suisse. Après avoir liquidé les objets inscrits à l'ordre du jour, et après avoir entendu la lecture du rapport annuel, l'assemblée a procédé à la nomination de M. Blanc, de Lausanne, comme membre d'honneur. M. Blanc fut membre du comité et du comité directeur depuis la fondation de l'Office de propagande pour les produits de l'agriculture suisse et depuis 1937 président du sous-comité pour la propagande des vins.

Les nouveaux statuts approuvés par l'assemblée ont pour effet d'élargir le comité. Sont nommés membres : Mme Strebi, de Lucerne, les conseillers d'Etat Chaudet, de Lausanne, et Clavadetscher, de St-Gall, M. F. Bruderer, de Bâle, le Dr Haenni, de Berne, M. M. Lampert, de Saxon, M. O. Lehmann, de Berne, et M. A. Porret, de Cortaillod.

Le directeur Ryf a exposé à l'assemblée les tâches les plus importantes de l'Office de propagande pour les produits de l'agriculture suisse au cours de cette année.

Les campagnes menées par l'Office sont un témoignage éloquent de son activité inlassable en faveur de nos produits agricoles et viticoles.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE
L'inquiétant accroissement de la délinquance

L'inquiétant accroissement du nombre des délinquants, si souvent souligné dans la presse suisse, a suggéré récemment à un haut magistrat de l'ordre judiciaire neuchâtelois des réflexions qui rejoignent celles de l'homme de la rue et prennent d'autant plus d'importance qu'elles ont été librement exprimées et non pas suggérées. Si elles s'appliquent plus spécialement au canton de Neuchâtel, elles n'en demeurent pas moins valables pour l'ensemble du pays, les faits sur lesquels elles s'appuient étant d'ordre général.

« Il est incontestable, a dit ce magistrat, que la moralité est en forte baisse. L'appareil de répression n'inspire plus la même crainte qu'autrefois et l'impudence triomphante de certains aigrefins est sur le point de détruire les derniers retranchements de l'honnêteté.

La surprenante indulgence dont font preuve certains tribunaux n'est peut-être pas étrangère à cet état de choses. Il est attristant de constater combien certains de ceux qui appliquent la loi le font beaucoup plus en serviteurs aveugles des textes légaux qu'en défenseurs de la Société. La légèreté des

(Suite en quatrième page.)

Un délice et pas cher
la bte 70 gr. net Fr. 0.70
la bte 110 gr. net Fr. 1.10
CRÈME-SANDWICH TRUFFÉE
LE PARFAIT
Dépositaires en gros pour le Valais :
Deslarzes & Vernay S. A., Sion

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

LA FAMILLE QUIST

de Jo van Ammers-Kuller

43 traduit par Th.-Willy Gascard

Roman

Les deux messieurs conversaient ; mais madame était présente, ce qui n'était pas sans gêner quelque peu le beau et digne notaire. Il avait espéré que cet entretien ne réunirait que les pères ; il l'avait préparé dans ce sens, et jusque dans les moindres détails. Mais il n'arrivait pas à donner à sa voix l'accent de conviction qu'il aurait fallu... Il parla avec une prolixité désarmante de ces jeunes gens qui se devinent dans leurs cœurs, qui s'aiment et qui, avec une hâte surprenante, se promettent éternellement l'un à l'autre... Dans notre temps, nous en parlions d'abord à nos parents...

Le plateau de la table restait obstinément vide ; il se contentait de jeter mille feux. Le notaire pensa qu'un verre de porto ou de sherry lui faciliterait bien les choses ; un simple cigare suffirait... Puis il en vint à parler des espoirs que sa femme et lui plaçaient en leur unique enfant, un enfant tardif. Il développa ce point de son exposé plus longuement qu'il n'avait prévu. « Il faut que Paul puisse jouir pleinement de sa jeunesse ; il faut qu'il puisse faire valoir ses dons, nombreux et divers. De sa mère, il a hérité un talent musical extraordinaire ; d'autre part, nous espérons que par son mariage... »

Non ; ça n'allait pas ; s'il continuait à présenter son affaire aussi gauchement, jamais il n'atteindrait son but.

Il tenta de mettre un peu d'ordre dans le flot de ses pensées... s'il tirait lui-même un cigare de son étui ? — il ne pouvait se passer de fumer quand il avait une question importante à débattre : les phrases s'enchaînaient alors beaucoup plus facilement.

Ce fut Ma qui reprit l'entretien. Affichant une mine triste, elle déclara :

— Les uns et les autres, nous nourrissons d'impossibles projets pour l'avenir de nos enfants. C'est un fait qu'ils n'épousent que rarement notre manière de voir.

— Vraiment ? interrogea le notaire, quelque peu consterné. Puis, ayant repris le fil de ses idées : « Ma femme et moi nous promettons beaucoup de l'avenir de notre fils. Nous espérons qu'il arrivera à être quelqu'un. Dans la vie politique, dans la Chambre basse, ensuite, et plus tard, qui sait, au Sénat... Nous tenons à ce qu'il ne se prive de rien, en quoi que ce soit. Le capital que nous avons placé à la banque à son nom lui assure des revenus largement suffisants... s'il restait célibataire. S'il devait se marier, il serait indiqué... il serait souhaitable qu'il pût vivre aussi aisément que jusqu'à ce jour. C'est pourquoi je me permets de vous parler très franchement, mon major. Quelle est la dot de votre fille ?

Les yeux bleus et naïfs de Melchior consultèrent d'abord sa femme, puis se fixèrent sur l'hôte à la bedaine enviable.

— Monsieur van Meeteren, vous savez sans aucun doute que nous avons huit enfants. Presque toute notre modeste fortune a servi à permettre à notre aîné de faire des études. Comme dot, nos filles ne peuvent apporter qu'un nom honorable et une éducation parfaite.

— A propos d'éducation, reprit le notaire, visiblement surpris, je vous avoue mon étonnement de ce que votre fille n'ait pas séjourné un an ou deux à l'étranger, dans un pensionnat, et que vous n'ayiez pas jugé bon de développer son talent pour la musique. Que demande-t-on aujourd'hui, dans nos milieux, d'une jeune fille ? Qu'elle parle des langues étrangères et qu'elle cultive la musique. Quand il y a possibilité de faire de la musique, on passe sur bien des choses...

Mme Quist éprouva le besoin de changer de place. Le froissement de la robe fit que le notaire se tourna vers elle. Encore une fois, il surprit dans ces yeux froids et aigus ce regard de supériorité de l'être qui possède quand il regarde un miséreux.

Elle sourit distraitement, le toisa, puis fixa son époux :

— Vous me permettrez de vous orienter sur notre manière de voir ; ce sera du reste bref. Ni mon mari, ni moi nous sentons honorés ou flattés par votre démarche. D'abord, nous avons été froissés par l'inconvenance de votre fils ; ce n'est pas ainsi que l'on demande une jeune fille en mariage. Ensuite, nous savons fort bien qu'il lui a fallu huit ans pour achever des études qu'un étudiant un peu doué termine en quatre ans. Et durant ces huit ans, votre générosité à son égard n'a certes pas servi uniquement à accroître la somme de ses connaissances.

(A suivre).

Votation fédérale des 5-6 juillet 1952

Encore un tour de vis....!
Nouvel impôt sur les boissons!

Comité d'action contre l'impôt sur les boissons.

NON

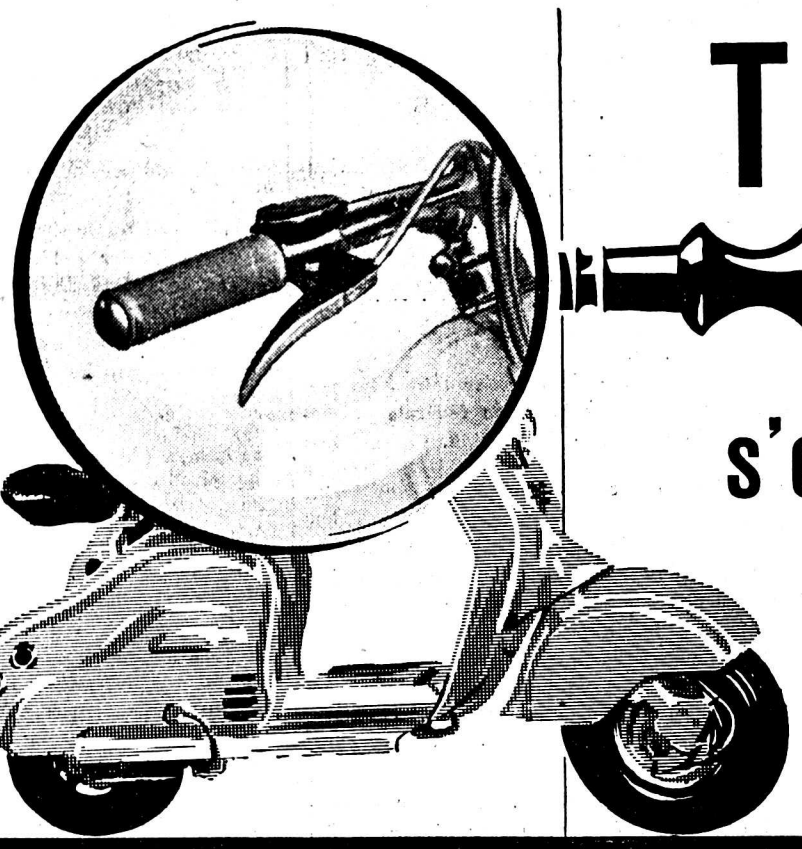

TOUT s'explique !!

vue sous la loupe, la Lambretta 1952

ÉQUIPÉE DE PNEUS Firestone SUISSE

dévoile les secrets de son prodigieux et inégalable succès!

QUALITÉS TECHNIQUES		CONSÉQUENCES PRATIQUES
Moteur deux temps, à haute puissance.	❶	Consommation réduite, peu d'usure (3 pièces en mouvement), entretien minime et peu coûteux, accélération rapide, vitesse 80 km/h.
Moteur placé au centre, dans l'axe du véhicule, sans porte-à-faux ni débordement.	❷	Equilibre parfait, tenue de route irréprochable, pas d'excès de largeur de carrosserie à l'arrière d'où confort égal pour le passager et le conducteur.
Moteur placé en avant, sous le siège du conducteur.	❸	Juste répartition du poids à l'avant et à l'arrière, adhérence parfaite des deux roues, pas de «cabrage» lors de départs brusques ou en côte, pas de flottement au freinage, même sur route glissante.
Refroidissement par ventilation naturelle (Mod. Standard) ou par turbine à air (Mod. Luxe).	❹	Aucun échauffement possible, même dans les conditions de montagne les plus difficiles et avec passager et bagages.
Changement de vitesses à main, télécommandé, embrayage à bain d'huile.	❺	Manœuvre très facile, aisée et souple, position des vitesses assurée, départs très doux.
Transmission par barre de torsion dite «à cardan», entièrement enfermée dans le bloc moteur, système moderne adopté par les grands constructeurs.	❻	Suppression de la chaîne, entraînement sûr et souple, aucune usure.
Cadre tubulaire à grande résistance, véritable «épine dorsale» de la machine, supportant tous les organes.	❼	Plus de souplesse, moins de vibrations, pas de fatigue de carrosserie dont le seul but est de protection et d'esthétique.
Suspension avant à balanciers sur deux ressorts hélicoïdaux à bain d'huile, roue tirée.	❽	Réaction progressive contre les inégalités de la route, douceur maximum, pas d'entretien.
Suspension arrière à grande amplitude, sur parallélogramme et barre de torsion réglable.	❾	Adaptation parfaite à toute charge et à toute route, confort incomparable.
Moteur-boîte à vitesses-transmission en un seul bloc oscillant, tous les organes sous carter, au centre de la machine.	❿	Robustesse et simplicité record, graissage intégral et permanent, facilité d'entretien et sécurité de marche absolue, organes vitaux protégés.
Phare à hauteur normale (même principe que sur les automobiles).	⓫	Eclairage très long avec faisceau large écartant tout danger sur route sinueuse.

NOTA

Contrairement aux affirmations de certaines marques qui semblent spéculer sur la crédulité du public pour s'attribuer des qualités exclusives, la LAMBRETTA possède, elle aussi:
❶ une protection des jambes large, haute et sûre ❷ un éclairage parfait dans les virages ❸ une suspension douce amortie ❹ un changement de vitesses très souple qui ne lâche pas ❺ un indicateur de vitesse encastré et bien visible ❻ une serrure anti-vol ❼ une turbine à air frais très efficace ❽ des roues interchangeables à démontage instantané ❾ une transmission parfaite sans perte de puissance ❿ un coffre à bagages très spacieux (Mod. Standard)

CONCLUSION:

...LAMBRETTA détient le record de vente de tous les véhicules à moteur en Suisse.
...Une LAMBRETTA a pris la route toutes les 7 minutes durant les jours ouvrables d'avril 1952.
...ET L'IMBATTABLE SUCCÈS CONTINUE!

PRIX dep. **Fr. 1395.-** 1er ACOMPTE à partir de **Fr. 280.-** MENSUALITÉS dès **Fr. 54.80**

LES AGENTS OFFICIELS CI-DESSOUS RENSEIGNENT ET DÉMONTRENT SANS AUCUN ENGAGEMENT:

Granges: M. Vuistiner — **Monthey:** C. Meynet — **Saxon:** Vve Hofmann — **Sierre:** M. Wuillemin — **Sion:** A. Ebener — **Vernayaz:** R. Coucet.

AGENT GÉNÉRAL: JAN S. A. LAUSANNE

Imprimerie Rhodanique: Travaux en tous genres

PISCINE DE MONTHEY

Samedi 5 juillet 1952, dès 20 h. 45

LES NOUVEAUX

BALLETS AQUATIQUES DE MONTCHOISI

Prix des places: Debout, 1.60; assises, 2.20 et 3.30
Taxe comprise

En cas de mauvais temps, renvoi au 6 courant

Location au bazar Arlettaz

Lait de Beauté

Mesdames, un lait pour le teint, efficace, nouveau et économique. Ecrivez à Mme Buttin, produits de Beauté, Bon-Abri 9, Lausanne. Envoi contre remboursement, Fr. 3.85, impôts compris.

DAVIAZ

Dimanche 6 juillet

Fête d'été

organisée par le **«Ski-Club Daviaz»**

BAL — Match aux quilles

INVITATION CORDIALE

Le Comité.

Manœuvres

sont demandés pour travaux CFF, pour le 8 juillet, en gare de Villeneuve.

S'adresser **Entreprise Ch. Clot, à Villeneuve.**

MORGINS

Café-Restaurant de la Buvette

Dimanche 6 juillet, dès 14 heures

Bal et Jeux

Salle du Midi - ARDON

Samedi - Dimanche, 20 heures 45

JOHNNY BELINDA

Un drame poignant d'une haute valeur morale

COMMERCE URGENT

Gain mensuel assuré Fr. 1,800.—. A remettre cause de décès commerce exceptionnel et moderne, concernant les établissements publics, tea-room, café, etc. (Clientèle quotidienne, permanente, et chiffre d'affaires contrôlable immédiatement par inventaire de 6 caisses à monnaie automatiques. Pas de connaissances spéciales nécessaires. En 15 jours, le nouveau preneur sera mis au courant du fonctionnement complet de l'entreprise. Nécessaire pour traiter: Fr. 18,000.— comptant, garantis par l'agencement, les machines et le matériel, représentant au minimum Fr. 50,000.—. Nombreuses références.

Ecrire sous chiffre PY 13277 L à Publicitas, **Lausanne.**

Café-Restaurant du Casino, à Sierre, cherche de suite

sommelière

au courant du service de table.

Je cherche pour de suite ou date à convenir une

jeune suissesse ou étrangère

sachant cuire, pour la tenue d'un ménage.

Faire offres avec copies de certificats ou se présenter à la **Boulangerie-Pâtisserie Lavanchy, av. Gare 2 bis, Lausanne. Tél. 23.60.21.**

IMPRIMERIE RHODANIQUE O ST-MAURICE

peines infligées, l'usage abusif que l'on fait du sursis, les multiples moyens de recours qui sont utilisés ne répondent décidément plus à l'idée que les honnêtes gens se font de la justice. Les magistrats instructeurs et les policiers chargés d'enquêtes sont souvent stupéfaits — et le mot est mince — en voyant tel malandrin dont ils ont eu à s'occuper et dont ils connaissent la mentalité et les antécédents, condamné à une peine insignifiante sous le prétexte : «... qu'il faut lui donner une occasion de se racheter ».

Rien n'est plus vrai, hélas ! Et l'opinion de plusieurs juges d'instruction confirme très nettement celle du magistrat neuchâtelois. Par ailleurs, des exemples récents montrent éloquemment, s'il en était besoin, le bien-fondé de ces observations. Le plus significatif est sans doute celui de ce jeune voyou, malfaiteur avéré qui — rentrant d'une audience au cours de laquelle il avait été condamné à une peine infime — goguenardait devant son gardien indigné : « Si j'avais su que « ça » se passe si bien, je n'aurais pas fait les frais d'un avocat. »

Ces jours derniers encore, un tribunal de district avait à juger un jeune Confédéré surpris en pleine rue avec une jeune fille, dans une attitude pour le moins blâmable. Un brave bourgeois, outré, intervint et fit quelques observations parfaitement justifiées. Le confédéré répondit par des injures et l'affaire dégénéra en scandale public nécessitant l'intervention de la police. Que croyez-vous qu'il arriva par la suite ? Le tribunal chargé de juger les deux hommes souligna sévèrement que le brave bourgeois n'était pas chargé de la police des bonnes mœurs et le condamna à payer une partie des frais. Quant au jeune confédéré aussi mal embouché que mal intentionné, il écopa de... trois jours de prison avec sursis. Le fait que le procureur général lui-même, un peu suffoqué par ce jugement, ait déposé un recours, est significatif.

Nous pourrions multiplier les exemples. Mais à quoi bon ? Cette surprenante indulgence témoigne peut-être d'un louable désir de tendre une main secourable aux pécheurs... ; elle n'est point faite pour rassurer les honnêtes citoyens qu'on a dupés ou frappés. Il y a là un danger auquel MM. les juges — ou tout au moins certains d'entre eux — ne sont peut-être pas suffisamment attentifs. On nous dira peut-être que c'est le nouveau Code pénal fédéral qui doit être incriminé. Voire. Les exemples que nous venons de citer sont précisément soulignés et regrettés par des juristes qui ont combattu pour l'introduction de ce mode, ce qui paraît bien indiquer que dans ce domaine comme dans d'autres, la lettre et l'esprit sont, hélas ! deux choses différentes.

Francis Gaudard.

Chronique sportive

MOTO-CLUB MARTIGNY ET ENVIRONS

Dimanche 6 juillet 1952 : sortie mensuelle subsidiée à Ste-Croix - Vue des Alpes. Chefs de course : René Devenoge et René Aubert. Départ de la Place Centrale à 7 heures. Prendre le pique-nique avec soi.

Invitation cordiale aux non-membres, amis de la moto.

Monthey

LES BALLETS AQUATIQUES DE MONTCHOISI

Pour la première fois, Monthey sera le théâtre d'une représentation peu banale puisqu'il s'agit de celle que donneront les Nouveaux Ballets Aquatiques de Montchoisi qui viennent de remporter un grand succès à Lausanne.

Il n'est qu'à parcourir le programme pour imaginer l'attrait d'une pareille manifestation :

1. Plongeon d'ouverture, par M. Wacker, ex-champion suisse.
2. Plongeoir interdit, par Bob, Rey, Mack.
3. Salto mortale, par les Attlandes.
4. Effeuillons la marguerite, ballet avec Javine Fatio, Mick et les nageuses du ballet.
5. Les fous volants, par Bob, Rey, Mack.
6. Plongeons, par Wacker et Cevey.
7. Ballet des Marins, avec Javine Fatio, Mick et les nageuses du ballet.
8. Natation, différents styles.
9. Les Attlandes.
10. Le Tour de Suisse, par Bob, Rey, Mack.
11. Le Ballet Classique avec solo de Javine Fatio, Pas de deux : Javine Fatio et Mick. Pas de quatre : Mlles Lucette, Georgette, Kaethli et Georgette, les nageuses du ballet.
12. Toujours plus haut, par Mick.
13. Final.

Elles paraîtront bien courtes les deux heures passées à la Piscine avec un programme aussi éclectique et séduisant. Il y en aura pour tous les goûts : grâce à la souplesse avec le ballet, haute voltige avec les Attlandes, comique avec le brio Bob, Rey, Mack et même émotion sportive puisque le jeune Joël Bianchi tentera de battre le record valaisan du 100 m. crawl juniors.

Rappelons que les places assises sont limitées et que la location est ouverte au bazar Arlettaz, tél. 4.23.90.

En cas de mauvais temps, renvoi au dimanche 6 juillet. Prière de téléphoner au No 11.

SAXON - 12 au 20 juillet
Fête Valaisanne des Abricots
13 juillet : Grand CORTEGE international
12, 13, 17, 18, 20 juillet : « Les Chemins de la Terre », jeu scénique - 400 exécutants

Quoi ? CASSO ? Où ? comment

Bibliographie

Une Parisienne vous révèle Moscou, sa vie et ses habitants...

C'est comme femme de diplomate que Marivic Charpentier eut l'occasion de vivre récemment à Moscou, ville où elle passa déjà, avant guerre, une partie de son enfance. Parlant couramment le russe, comptant nombre de connaissances dans la capitale soviétique, il lui fut possible de se mêler intimement à l'existence des citadins : Les difficultés domestiques qu'il lui fallut affronter furent celles de n'importe quelle femme russe, et la vie qu'elle mena, à l'ombre du Kremlin, peut être comparée à celle de n'importe quelle autre citadine aisée.

C'est le témoignage sincère, vivant, objectif et impartial de cette jeune femme que POUR TOUS a le privilège d'offrir à ses lecteurs. Le début de ce passionnant récit paraît dans le numéro de POUR TOUS de cette semaine.

On trouvera en outre dans le même numéro un nouveau reportage de Jean Buhler au Brésil, des révélations sur les nouveaux projets du professeur Piccard, et de nombreuses pages d'actualité suisse, parisienne et internationale.

LES SOCIÉTÉS D'AGAUNE

L'Agaunoise

Ce soir, 4 juillet, à 20 h. 30, sur la Place du Parvis, l'Agaunoise donnera son concert public annuel.

Nouvelles Locales

Salle du Midi - Ardon

Peu de film ont autant défrayé les chroniques et les conversations que « **Johnny Belinda** ». C'est la preuve que cette production est une œuvre exceptionnelle.

D'une haute valeur morale, quoique violente, mais traitée avec tact, elle enthousiasmera même les personnes qui n'aiment pas le cinéma et laissera à tous une profonde impression de beauté, d'optimisme et de réconfort.

Ce programme sera suivi d'une relâche d'été jusqu'au 3 août.

Leytron - Grand tir

BIENVENUE

C'est une agréable tâche qui échoit en ces jours à la Société de tir « L'Espérance » de Leytron que celle d'organiser le grand tir de sections et groupes du Valais romand.

Depuis quelque temps déjà nous vous attendons, habiles tireurs. Vos amis de l'Espérance ont tout mis en œuvre pour que de ces joutes vous emportiez un agréable souvenir et des lauriers à foison.

Au pied des majestueux Muverans, au centre de cette plaine fertile et verdoyante, le beau et sympathique village de Leytron vous reçoit, comme l'on reçoit dans le pays romand, de tout cœur et bras ouverts.

Soyez les bienvenus, amis tireurs, vous qui venez, en des joutes pacifiques, vous mesurer dans le plus beau et le plus antique des sports, celui qui développe le sang-froid, la maîtrise de soi, tout en exigeant du courage, du calme et de la persévérance.

Vous pratiquez un sport patriotique, notre antique sport, symbole d'union nationale, celui qui contribue le plus à élever le moral de l'individu et, par là, à rendre une nation forte et puissante, et par conséquent redoutable à ceux qui seraient tentés de l'attaquer.

Soyez les bienvenus, invités et amis, puissiez-vous, en quittant nos murs au soir de ces journées, emporter le meilleur souvenir de ce coin de terre du Vieux Pays qui vous a permis de faire ample provision de joie, de sympathie et de capiteux nectar.

Nous souhaitons que vous gardiez un souvenir lumineux des heures trop brèves passées parmi nous.

Soyez les bienvenus, vous qui venez de la Noble Contrée, de Sion, d'Hérens et de Conthey.

Soyez les bienvenus, vous qui venez de la plaine et des monts, de Monthey, Saint-Maurice, Martigny et du Val d'Entremont.

Leytron vous attend... Leytron vous salue et vous dit :

« Au revoir et grand merci ! » M. R.

Deux arrêtés du Conseil fédéral concernant l'arboriculture fruitière

Dans sa séance du 20 juin, le Conseil fédéral vient de prendre deux nouveaux arrêtés en exécution de la loi sur l'alcool revisée en 1949. Le premier de ces arrêtés concerne la surveillance de l'exportation de fruits à pépins et de produits de ces fruits. Le second a trait à la culture par les pépiniéristes de plants d'arbres fruitiers, ainsi qu'à leur commerce et à leur importation.

Il n'est pas nécessaire de rappeler toutes les mesures qui sont prises par la Régie fédérale des alcools en vue de permettre l'utilisation. Ces mesures atteignent souvent avec peine leur but, qui est de trouver le plus de débouchés possible à nos fruits, car la moyenne de nos récoltes a passé de 57,000 wagons au cours de la période 1931-1940 à 80,000 wagons au cours de celle de 1941-1950. Les débouchés intérieurs ne pouvaient plus suffire à résorber de telles quantités. Il fallut faire les plus grands efforts, afin de trouver dans l'exportation un moyen de les écouler. On eut tôt fait de voir que notre pays ne pourrait exporter des fruits que si ceux-ci s'imposent sur les marchés étrangers par une qualité indiscutable. C'est pourquoi il fut institué un contrôle de la qualité des fruits exportés. Cependant ce contrôle, tel qu'il avait été conçu primitivement, s'avéra bientôt insuffisant, car il ne s'agissait alors que de constater si la qualité de ces fruits correspondait à leur désignation. Il n'a pas toujours pu empêcher que des fruits de qualité insuffisante soient exportés, et cela a fait un tort considérable à l'exportation. Avec le nouvel arrêté, celle-ci sera limitée à certaines qualités et variétés et subordonnée à l'observation de prescriptions concernant les prix. En outre, comme on a pu constater l'importance d'une bonne présentation de la marchandise vendue à l'étranger, des conditions spéciales seront posées au sujet des récipients et des emballages.

Ce qui a obligé de prévoir des prescriptions concernant les prix, c'est que ces dernières années les exportateurs se sont faits une concurrence acharnée en baissant réciproquement leurs prix, au point qu'il devenait sans intérêt d'exporter des produits à un cours si bas, alors que les conditions du marché mondial auraient permis d'en obtenir de plus favorables. Il s'agit donc de prévoir des prix minimums adaptés à ce marché mondial et d'éviter ainsi une sous-enchère si préjudiciable pour le producteur.

D'autre part, la Régie des alcools conduit depuis un certain nombre d'années une campagne d'abattage devant éliminer de nos vergers les variétés non-commerciales. Il va sans dire qu'il ne s'agit pas de laisser réintroduire par les pépiniéristes les variétés qu'on avait voulu faire disparaître. La majorité des membres de l'Association des pépiniéristes suisses s'efforce de se conformer aux exigences d'un assainissement de nos vergers. Mais ils ne peuvent empêcher que des pépiniéristes non affiliés à cette association ne se soucient point de telles exigences et compromettent ainsi le succès des efforts entrepris. Ce sont ces gens-là qui ont rendu nécessaire le second arrêté promulgué le 20 juin 1952. Celui-ci introduit le contrôle obligatoire de la qualité pour les jeunes arbres fruitiers et leurs porte-greffes dans les pépinières suisses. Il prévoit également la possibilité d'édicter des prescriptions restreignant la production de certains plants, tels que poiriers à cidre et pommiers à variétés d'automne indésirables. L'exécutif fédéral ne prendra de telles mesures qu'après avoir pris l'avis d'un comité de spécialistes réunissant les représentants de toutes les professions intéressées à la culture fruitière.

Le souvenir d'un grand horloger

Un hasard a voulu que nous ouvrions le grand Larousse à la page 263. On y lit : « Abraham-Louis Bréguet, célèbre horloger-mécanicien, né à Neuchâtel le 10 janvier 1747, d'une famille française. Ses travaux ont placé l'horlogerie française au premier rang. »

Or, s'il est exact que Bréguet vécut à Paris et qu'il y mourut, les Neuchâtelois le revendiquent néanmoins comme un des leurs et sont bien décidés, en ce jour anniversaire, à l'honorer comme tel. Une petite phrase qui lui est consacrée dans la « biographie neuchâteloise » de F.-A.-M. Jeanneret, ne laisse aucun doute à ce sujet : « ... après avoir appris dans sa patrie (c'est-à-dire à Neuchâtel) les éléments de son art, il alla se fixer à Paris ».

Nous ne voulons chicaner personne... ; mais il est des erreurs qui doivent être rectifiées.

Sait-on que, dans sa petite enfance, Abram-Louis Bréguet donna quelque inquiétude à ses maîtres ? On ne le jugeait pas très intelligent. Et ses instituteurs n'hésitèrent pas à déclarer qu'on n'en ferait jamais rien. C'est d'ailleurs à cette opinion que Bréguet dut d'être initié à l'horlogerie, son beau-père (sa mère s'était remariée), l'ayant retiré d'une classe où on le disait incapable, pour lui apprendre son métier. Il devait, par la suite, s'illustrer de la façon que l'on sait dans cette branche.

On croit généralement, dans le public, que la gloire d'Abram-Louis Bréguet vient de la façon dont il perfectionna les montres perpétuelles et de son invention de la montre à secondes. Il serait injuste, dans ce court hommage, d'oublier ses autres travaux qui ont doté la navigation, l'astronomie, la physique, de précieux jalons et qui lui valent, encore maintenant, l'admiration du monde savant.

Il mourut le 17 septembre 1823, à 5 heures du matin, alors qu'il travaillait à un grand ouvrage sur l'horlogerie. Il était âgé de 76 ans, et la gloire la plus authentique avait depuis fleuri sous ses pas.

F. G.

APPEL pour le 6 juillet

Les citoyens soussignés demandent au peuple valaisan de voter NON le 6 juillet contre le projet de financement des dépenses extraordinaires d'armement.

Un rejet du projet par le corps électoral ne signifierait en aucune façon que le peuple suisse est opposé au renforcement de la défense nationale, dont les crédits ont déjà été votés par les Chambres.

Il signifierait simplement que les citoyens considèrent comme inutiles les impôts prévus — augmentation des taux de l'impôt de défense nationale et institution d'un impôt spécial sur les boissons —, car les recettes ordinaires de la Confédération permettent de payer les dépenses d'armement déjà engagées.

Le projet introduit l'impôt sur les vins du pays, ce qui est inadmissible, car ce sont les producteurs qui en feront très certainement les frais.

Tout cela, il ne suffit pas de le dire.

Il faut se rendre aux urnes samedi et dimanche prochains et voter avec conviction un NON catégorique.

Maurice Troillet, conseiller d'Etat et conseiller aux Etats, Sion
Joseph Moulin, conseiller national, Vollèges
André Chaperon, député, St-Gingolph
Norbert Crépin, président, Troistorrents
Germain Clerc, président, Port-Valais
Edouard Rappaz, président, Massongex
Jean-Maurice Gross, député, Salvan
Marc Revaz, député, Vernayaz
Lubin Lonfat, président, Finhaut
Eloi Bochatay, président, Vernayaz
Roland Jordan, président, Dorénaz
Marc Morand, président, Martigny-Ville
Henri Chappaz, député, Martigny-Ville
Edouard Morand, notaire, Martigny-Ville
Alfred Vouilloz, député, Martigny-Bourg
Henri Carron, député et président, Fully
Louis-Raphaël Michaud, député-suppl., Bovernier
Luc Produit, député, Leytron
Marc Roduit, député-suppl., Leytron
Hubert Roduit, président, Saillon
F. Chastellain, industriel, Martigny-Ville
Antoine Mathey, député, Martigny-Croix
Amédée Saudan, président, Martigny-Combe
Henri Rausis, président et député, Orsières
Edmond Joris, député-suppl., Orsières
Edouard Fellay, député, Bagnes
Denis Monnet, présdent, Vollèges
Jules Genoud, président, Bourg-St-Pierre
Edmond Troillet, président du Tribunal, Bagnes
Francis Germanier, anc. conseiller national et député, Vétroz
Cyrille Michelet, député, directeur de FVPL, Sion
Marius Lampert, député ,directeur de l'Union valais. pour la vente des fruits et légumes, Ardon
Louis Fournier, président, Nendaz
Raymond Clavien, député, Pont-de-la-Morge
Joseph Spahr, député, Sion
René Savioz, président, Grimisuat
Victor de Werra, juge cantonal, Sion
Henri Gard, député, Sierre
André Germanier, juge cantonal, Sierre
Peter von Roten, anc. conseiller national et député, Viège.
Léo Meyer, président, Tourtemagne.

RADIO-PROGRAMME

Vendredi 4 juillet

SOTTENS. — 6 h. 45 Voulez-vous apprendre l'anglais ? 7 h. La leçon de gymnastique. 7 h. 10 Orchestre. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Propos du matin. 7 h. 25 Impromptu matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Le mémento sportif. 12 h. 20 Dix minutes avec un orchestre. 12 h. 30 Les cinq minutes du tourisme. 12 h. 35 Deux valses. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 La photo qui chante. 13 h. 10 Le catalogue des nouveautés. 13 h. 25 Deux enregistrements nouveaux. 13 h. 35 Pièces pour piano. 13 h. 45 La Femme chez elle. 16 h. 30 Arrivée du Tour de France cycliste. Emission commune. 17 h. 30 La rencontre des isolés.

18 h. Pour la jeunesse. 18 h. 15 Sans tambour ni trompette. 18 h. 30 L'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18 h. 40 Deux pages de musique anglaise. 18 h. 45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 05 Le Tour de France cycliste. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 La situation internationale. 19 h. 35 Wagon-restaurant, premier service... 19 h. 50 L'Heure variée. 20 h. 35 La pièce du vendredi : Une mesure pour rien. 21 h. 25 Hommage à Wanda Landowska. 22 h. Quelques instants avec La Fontaine. 22 h. 10 Sonate pour violoncelle et piano. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Les Nations Unies vous parlent. 22 h. 40 La chronique des institutions internationales. 22 h. 55 Musique de ballet.

BEROMUNSTER. — 17 h. 30 Heure des enfants. 18 h. Musique légère. 18 h. 40 Carnet de route du reporter. 18 h. 50 Piste et stade. 19 h. Valse. 19 h. 10 Chronique mondiale. 19 h. 25 Résultats du Tour de France cycliste. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. Chronique mensuelle. 21 h. Emission pour les Rhétho-Romanches. 22 h. 15 Informatoins. 22 h. 20 Concert Ravel.

†

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de la perte de leur époux et père, Madame Veuve **Julie BAILLIFARD** et ses enfants, à Bagnes, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, y ont pris part ; principalement le Conseil communal, le Chantier de Mauvoisin et la Classe 1877. Que tous trouvent ici l'expression de leur gratitude.

Un grand vermouth
NOBLESSE
blanc et rouge

LOTERIE ROMANDE

demain...

TIRAGE A BULLE

NOTRE GRANDE

VENTE AU RABAIS

autorisée du 1er au 14 juillet

DEBUTE PAR UN SUCCES PRODIGIEUX
LES OCCASIONS S'ARRACHENT
PROFITEZ DES **BAISSES INCROYABLES DE PRIX**

Quelques AUBAINES entre autres :

LAINES POUR CHAUSSETTES, qualité solide, coloris courants. L'écheveau de 50 gr.

Un lot de belles laines pour **PULLOVERS,** assortiment varié de teintes mode. L'écheveau de 50 gr. **seulement** **-.95**

Un lot de laines pour **BEBES,** qualité **souple et décatie.** L'écheveau de 50 gr. **seulement** **1.35**

OCCASION EXCEPTIONNELLE

DRAP DE LIT écru, double chaîne, solide gr. 162/250 cm. **seulement** **8.80**

DRAP ECRU avec jolies broderies, gr. 165/250, **seulement** **13.-**

COUVERTURE de voyage, gris mêlé, bordure rayée, en couleur, 105/160 cm. **maintenant** **8.80**

Un lot de **COUVERTURES** de laine, très belle qualité, bordure rayée en brun-blanc 150/210 cm. **maintenant** **23.-**

DU CHOIX — DES PRIX — DE LA QUALITE
Une visite s'impose — Voyez nos 10 vitrines

A la

PORTE NEUVE

Tél. 2.29.51 **SION** **S. A.**

Les plus grands magasins du canton
Ouverts cette semaine entre 12 et 14 heures
Un personnel qualifié Des locaux climatisés

Envois partout

A VENDRE

ESSIEUX

POUR CHARS DE CAMPAGNE en tous genres, neufs et occasion.

PNEUS toutes marques et toutes dimensions, neufs et occasion, pour voitures, camions et chars de campagne.

ROUES en tous genres, neuves et occasion.

GARAGE DE DRIZE

14, route de Drize, CAROUGE-GENEVE - Téléphone (022) 5.40.27. A. Blaser.

Pour éviter l'iniquité d'une imposition des produits de notre sol

Votez **NON** les 5-6 juillet

Fédération romande des vignerons : Henry, président.

Sérac

par carton 10 kg., 2 fr. le kg., franco contre remb ours.
Laiterie Schüpbach, Lucens.

A vendre pour chalets à

Champex-Lac

belles parcelles de terrain boisé avec eau et électricité.

Une située au Signal, en bordure de la route, côté aval, de 840 m2, les autres au bord du lac avec grève.

S'adr. Dr Perret, 4, Ch. de Meillerie, Lausanne. Tél. No 23.96.33 (dès 20 h.).

On demande pour tout de suite une

jeune fille

pour faire les chambres et aider à servir à table, une **FILLE DE CUISINE.**

Pension Bois-Gentil, Gryon s. Bex.

GENDARMES

légèrement tarés

10 paires	Fr. 0.75
30 paires	0.70
50 paires	0.65

Jos. Wolf, Coire 10

On cherche

sommelière

connaissant le service de restaurant, parlant les deux langues. — Adresser offre avec certificats et photographie à **M. Baur, Cercle des Travailleurs, Neuchâtel.**

Jeune homme

fort et robuste demande emploi dans garage, apprenti ou aide mécanicien.

S'adresser sous P. 8342 S. Publicitas, Sion.

Bureau de placement

Express Sierre

Tél. 5.19.15

cherche sommelières débutantes et tout personnel d'hôtel et privé

Jeep Willys

d'occasion, parfait état, 4 pneus neufs, Fr. 5800.—.

Téléphoner entre 12 h. 30 et 13 h. 30 au 24.32.45.

CHALET

confortable, simple, propre, 4 lits, demandé du 15 à fin juillet. — Offres avec détails, prix à **Jean Galley, 41, Av. Marc Dufour, Lausanne.** Tél. 26.11.49.

On cherche gentille

jeune fille

au courant du service et une FEMME DE CHAMBRE. Entrée tout de suite.

Hôtel Rosa-Blanche, Verbier. Tél. (026) 6.61.72.

Lisez tous le NOUVELLISTE

On demande de suite ou à convenir

ouvriers serruriers

qualifiés ; place stable et bien rétribuée. — Adresser offres à **F. Ernst, constructeur, Morges. Tél. 7.26.51.**

A retenir ?

L'adresse de

Widmann frères - Sion

Fabrique de Meubles

Magasins de Ventes
seulement au sommet du Grand-Pont.

En dehors de Sion, livraison par auto-camion

Chromage - Nickelage - Cadmiage

« DIOCHROM » Monthey, Rue de la Verrerie
Tél. (025) 4 23 41

TAXIS AMBULANCE
GARAGE ABBET - GOEGEL
Tél. 3.63.67 ST-MAURICE Tél. 3.63.67
Atelier de réparations

Pour votre sortie de dimanche prochain, choisissez la

Pension Cotter
ZINAL

DINER RACLETTES

S'annoncer à l'avance. Route ouverte jusqu'à Zinal.

A vendre, au Val Ferret,

CHALET

rénové, de 6 pièces. Prix à discuter et facilités de paiement. — S'adresser au Relais du Val Ferret, à Branche, tél. 6.82.79, ou 6.90.28 à Fully.

Gain accessoire

Nous cherchons, pour chaque localité du Valais, dépositaires pour la vente d'un article sans concurrence. Nécessaire pour traiter Fr. 43.—.

Offres à M. B. 1919, poste restante, Rolle (Vaud).

Quel

voyageur

voudrait s'adjoindre un article pour la vente auprès des magasins ? — Faire offres à **Henri Rossier, Sion - Salins,** dépositaire général pour le Valais Détersine.

A vendre un

accordéon

chromatique avec coffre en cuir. Tél. 6.57.26, entre midi et 18 heures.

A vendre, éventuellement à louer, dans important village de la Vallée d'Illiez, un

bâtiment

de commerce, en plein centre, comprenant magasin, arrière-magasin, cave, deux appartements. — S'adresser au Nouvelliste sous G. 8784.

On demande une

jeune fille

pour aider au ménage et au magasin. Entrée de suite ou à convenir. — Faire offres à **Mme Paul Hitz, Boucherie Sociale, La Chaux-de-Fonds.**

Même adresse, on demande un jeune

garçon

pour faire les commissions.

Je cherche de suite

sommelière

pour Hôtel de Ville, à Mézières (Vaud). Tél. No (021) 9.31.38.

A vendre

tracteur

Ford Major, mod. 1951, absolument neuf, à prix très avantageux. — S'adresser Tél. (041) 2.22.34.

Fer réglable
repasse mieux
plus vite
sans effort
Fr. 49.80

Demandez notre prospectus dans les magasins électr. ou Services Industriels.

Pourquoi payer un loyer ?

alors que vous pouvez devenir propriétaire **D'UNE MAISON FAMILIALE NEUVE** avec confort et terrain, à Martigny, Sion, ou toute autres localités de la plaine du Rhône, payable par mensualités de Fr. 125.— à 200.— environ, tout compris.

S'adresser à **Paul PELLAUD, SION. Tél. (027) 2.23.19.**

On demande

une cuisinière, une **fille d'office** et une **femme de chambre.** Entrée de suite.

S'adresser au Nouvelliste sous E. 8782.

Nioue

SUSPENDU DANS LE VIDE

(Inf. part.) — Près de Nioue (Val d'Anniviers) des bûcherons travaillent à dévaler du bois. Or, le nommé Wenger, originaire du Haut-Valais, s'est fait prendre sous le téléférique servant au transport du matériel. Il resta suspendu dans le vide. On réussit à retirer le malheureux de sa dangereuse position. Il a les deux poignets cassés et souffre de blessures aux bras et aux jambes.

Martigny-Bourg

TOMBE D'UN CHAR

(Inf. part.) — Occupé sur un char à charger du foin, M. Edmond Giroud, de Martigny-Bourg, par suite probablement d'un faux mouvement, tomba sur le sol. Il est blessé à la tête et a des contusions.

L'INCENDIE DE RANDOGNE ETEINT

(Inf. part.) — Un orage d'une rare violence s'est abattu sur Montana et la contrée. Il a eu pour effet de mettre fin à l'incendie qui ravageait une forêt au-dessus de Randogne.

ON A RETROUVE LE CORPS DE L'ETUDIANT

(Inf. part.) — Nous avons relaté dans quelles circonstances le jeune Edmond Schmid s'était noyé dans le lac de la Moubra près de Montana. Le corps de ce jeune étudiant vient d'être découvert et retiré de l'eau.

Val-d'Illiez

BLESSES DANS UNE CARRIERE

(Inf. part.) — Deux ouvriers travaillant dans la carrière de M. Gaist, à Val-d'Illiez, ont été atteints par un gros bloc de pierre. L'un d'eux, Renato Vincezetti, a une fracture du fémur. Son camarade a un pied écrasé. Tous les deux ont été transportés à l'hôpital du district de Monthey.

A BRIGUE ET A GONDO

(Inf. part.) — On a enregistré durant la seconde quinzaine du mois écoulé l'entrée par le Simplon à Brigue, venant d'Italie, de 22,058 personnes.

Une soixantaine ont été refoulées n'étant pas en ordre avec le service frontière ou le service sanitaire.

A Gondo, venant d'Italie, dans la même période 8055 voyageurs ont été contrôlés.

Recherché pour abus de confiance

(Inf. part.) — Le nommé H. Johann, recherché pour abus de confiance par le juge-instructeur de Loèche, a été appréhendé par la gendarmerie cantonale à Sierre. Il sera conduit dans les prisons préventives de Loèche.

VOL D'UN SAC A MAIN

(Inf. part.) — Une jeune fille qui s'était rendue avec des amis au restaurant de l'Hermitage, au bois de Finges, près de Sierre, avait oublié son sac à main en quittant l'établissement. Quand elle voulut le reprendre il avait disparu. Le sac contenait divers objets et une somme d'argent.

La police enquête.

Sion

UN VOLEUR ARRETE

(Inf. part.) — Un individu d'origine italienne inculpé dans de nombreuses affaires de vol, vient d'être arrêté à Sion par la police de sûreté. Il s'agit d'un nommé Jules N. qui s'était spécialisé dans les vols au préjudice de bonnes, serveuses de café, etc., et qui pénétrait dans les chambres pendant leur absence.

L'AUTEUR DE NOMBREUX MEFAITS ARRETES

(Inf. part.) — La police de sûreté, en collaboration avec la gendarmerie cantonale, a réussi à identifier et à appréhender l'auteur de nombreux méfaits commis dans le canton. Il s'agit d'un nommé Alfred P. qui est entré dans la voie des aveux. Ce personnage a commis plusieurs vols avec effraction dans les laiteries de Salquenen, d'Ardon, de Leytron et ailleurs. Il s'est en outre rendu coupable de méfaits dans le Haut-Valais notamment à Unterbach, Viège, etc. Ce peu recommandable personnage est incarcéré à disposition du juge-instructeur compétent.

VISITEURS DE MARQUE A MAUVOISIN

Le Conseil d'Etat du canton de Berne « in corpore », le Conseil d'administration des forces motrices bernoises, le Conseil d'administration de la Société de participation des forces motrices bernoises et la commission économique du Grand Conseil bernois, chargée de conseiller le Conseil d'Etat et le Grand Conseil sur les dépenses économiques ont visité les chantiers de Mauvoisin en vue d'une participation éventuelle aux forces motrices de ce grand barrage.

Les membres de ces commissions et les autorités bernoises ont été reçues par M. Barth, président du Conseil d'administration des forces du Mauvoisin, M. Linder, vice-président, M. Winiger, directeur de l'Electrowatch, et les ingénieurs MM. Bruttin et Bonvin.

Ils ont été reçus à Sion par le Conseil d'Etat et ont tenu une séance pour décider la participation bernoise à ces travaux gigantesques.

Dernière Heure

Dans le Jura Bernois

La fièvre aphteuse

BERNE, 3 juillet. (A) — Jeudi, on a constaté la fièvre aphteuse dans une petite ferme de la commune de Muriaux, près de Saignelégier. Les autorités ont ordonné de prendre immédiatement des mesures de vaccination dans les régions menacées. Ce cas est attribué au trafic avec la zone française voisine atteinte par l'épizootie.

Le rapport annuel de M. Truman sur les relations avec les organisations internationales

« Nous pouvons gagner la paix... »

WASHINGTON, 3 juillet. (Reuter). — Le président Truman a soumis jeudi au Congrès son rapport sur les relations des Etats-Unis avec les organisations internationales, rapport précédé d'une lettre d'envoi.

Le président déclare notamment que « la politique de conquête » de la Russie aurait pu être irrésistible si elle n'avait pas été « soumise » clairement par les Nations Unies devant l'opinion publique ».

« Nous pouvons gagner la paix, a dit ensuite le président, mais la gagner uniquement par la force. Nous ne pouvons la gagner qu'en continuant à agir par l'ONU, en faveur de la justice internationale ».

Dans sa lettre, le président Truman relève que les relations entre les Etats-Unis et les organisations internationales ne dépendent pas principalement des partis, mais que cette politique a été attaquée par les partis. M. Truman s'est exprimé comme suit : certaines de ces attaques provenaient d'un esprit d'impatience qui ne pouvait aboutir qu'au meurtre en masse d'une guerre mondiale. La plupart de ceux qui nous poussent à « aller seuls de l'avant » sont aveugles devant le fait que cette attitude détruirait les progrès solides accomplis vers la paix mondiale au cours de ces 7 dernières années par les nations unies. J'ai confiance et j'espère que le peuple américain ne suivra pas cette voie de désespoir. »

M. Truman n'a cependant pas désigné ceux qui préféreraient cette attitude. Le général MacArthur, dans le discours qu'il a prononcé l'année dernière au Congrès après avoir été suspendu de ses fonctions de commandant en chef en Extrême-Orient s'est servi de cette expression : « Got it alone ».

Parlant de l'Union soviétique et de la guerre en Corée, il a dit notamment : « Les dirigeants soviétiques sont guidés par leur doctrine communiste et par celle de l'emploi de la force sans restriction d'ordre moral. Cette conception a poussé le Kremlin à s'engager dans une attitude internationale qui menace la paix mondiale. Leurs efforts pour exciter la lutte de classes a miné les gouvernements libres par l'emploi du mensonge, d'intimidations et de conquêtes, ont amené l'Union soviétique à une politique d'expansion sans égard pour la souveraineté d'autres Etats et du respect de leurs droits.

En Corée, les forces de l'ONU ont repoussé l'agression communiste. Elles ont contraint les agresseurs à abandonner leurs objectifs et les ont contraints à entrer en négociations sur la conclusion d'une trêve d'armistice. Elles ont ainsi donné la preuve que la politique de conquête est excessivement dangereuse ».

Dans sa lettre d'envoi, le président exprime l'espoir que le jour viendra où le Kremlin se rendra compte que « l'agression et le travail de sous-main ne rendent pas et que mieux vaudrait modifier toute sa politique ».

C'est pourquoi il faut continuer à vérifier si l'U. R. S. S. fait preuve de bonne volonté et désire engager des démarches concrètes tendant à atténuer la tension internationale. En terminant, le président a déclaré : « Nous devons laisser les portes de l'ONU ouvertes à l'URSS. dans l'espoir qu'elle se joindra à la grande majorité des nations marchant vers la paix ».

«LA COTE» SOUS LA GRELE ET L'ORAGE

ROLLE, 3 juillet. (Ag.) — Un violent orage s'est abattu sur diverses régions de la Côte. La grêle a causé des dégâts au vignoble et aux jardins à Etoy, ainsi qu'à Lavigny. La vigne et les champs de céréales ont aussi souffert de la grêle à Villars-sous-Yens.

CENT MILLE TOURISTES AMERICAINS SE RENDRONT EN SUISSE CETTE ANNEE

WASHINGTON, 3 juillet. (Al.) — Le Département américain du Commerce calcule que 330,000 touristes américains se rendront en Europe cette année, et y dépenseront environ 250 millions de dollars. De ce nombre, 100,000 environ visiteront la Suisse. D'après les prévisions du Département du Commerce, un total de 750,000 touristes américains se rendront à l'étranger en 1952.

LE TRAGIQUE BILAN DES VICTIMES DU TYPHON

MANILLE, 3 juillet. (AFP.) — Le dernier bilan des victimes du typhon « Emma » qui s'est abattu sur les provinces du Visayan, s'élève à vingt-deux morts, cinq blessés et trente-deux disparus. Le typhon, qui a frappé le nord-est de Mindanao et le centre de Misaya la nuit dernière, a touché Palawan et Mindoro à midi et se déplace vers la mer de Chine. Le vent souffle à une vitesse de 150 km. heure. Les régions les plus durement touchées sont les provinces de Negros occidental, où l'on compte onze morts et vingt-neuf disparus. Une embarcation transportant du bois a coulé. On signale trois morts et treize manquants. On est, pour l'instant, sans nouvelles de la situation dans le nord de Palawan et le sud de Mindoro, où l'on craint que la tempête ait eu des effets dévastateurs.

Les caprices du thermomètre à Paris

PARIS, 3 juillet. (AFP.) — En 24 heures, la température a baissé de 15 degrés dans la région parisienne, le maximum de la vague de chaleur est passé, annoncent les services de la météorologie nationale. Celle-ci, qui était montée à 38 degrés mardi et s'était stabilisée mercredi à 35 degrés est redescendue jeudi matin à 18 pour remonter ensuite progressivement jusqu'à 20 vers midi. Le maximum prévu pour jeudi est de 26 degrés.

L'orage qui a crevé au cours de la nuit passée au-dessus de Paris, a grandement contribué à rafraîchir l'atmosphère torride de ces jours derniers. Au calme plat du début de la semaine, a succédé un vent frais soufflant d'ouest en est.

Les caprices du thermomètre continuent à avoir de sérieuses répercussions sur le ravitaillement de la capitale. Les fruits et les légumes sont en forte hausse et des journaux attribuent cette offensive à la fois à la sécheresse et à la spéculation des intermédiaires et vendeurs. Le record de la hausse est détenu par la salade de laitue qui valait 35 francs le kilo il y a une semaine et qui a été cotée jeudi matin 90 francs.

Le roi Talal de retour à Amman

AMMAN, 3 juillet. (Reuter.) — Après avoir abandonné son royaume depuis près de 7 semaines pour voyager en Europe, le roi Talal de Jordanie, venant de Beirouth, a regagné sa capitale toujours malade. Le monarque, âgé de 41 ans, descendit de son avion sur l'aérodrome militaire d'Amman au son d'une salve de 21 coups de canon tirés par une batterie de 25 pièces servie par les soldats de la légion arabe. Le roi, dont l'état mental a suscité une crise politique dans le royaume Hachemite, a donné l'impression d'être sérieusement fatigué. On sait en effet qu'il souffre de schizophrénie. Il fut salué tout d'abord par le lieutenant général John-B. Glubb pacha, commandant britannique de la légion arabe, puis ses ministres et les membres du Conseil de régence qui a été désigné pour remplir les devoirs du roi durant son absence, lui souhaitèrent la bienvenue. Après la réception, qui dura 3 minutes, le roi gagna en voiture le palais de Basmanuo au voisinage de la ville où il subira pendant un certain temps un traitement médical.

Une foule comprenant des centaines d'enfants faisait la haie le long des rues et applaudit le roi à son passage. Les drapeaux jordaniens rouge vert blanc et noir portant l'inscription : « Bienvenue dans son pays au grand roi Hachemite », ou bien « Revenez dans votre royaume » flottaient dans le vent tout le long de la route.

Crisette en Iran

M. MOSSADEGH MENACE DE SE RETIRER

TEHERAN, 3 juillet. (Reuter). — Selon des déclarations du porte-parole du gouvernement, le Dr Mossadegh a adressé au shah une lettre dans laquelle il s'exprime de la façon suivante : « Ma démission n'est pas un signe de l'incapacité de mon gouvernement de continuer à administrer les affaires de l'Etat. Elle vise plutôt à attirer l'attention de l'opinion publique iranienne sur la situation critique du pays et la nécessité de prendre des décisions immédiates. Si le Parlement me prie de former un nouveau gouvernement, je le ferai avec plaisir et je mènerai à bonne fin les plans que j'ai élaboré avec l'appui du shah ».

ROUEN

Les rats quittent le bateau...

ROUEN, 3 juillet. (AFP.) — Le maire et deux conseillers municipaux communistes de Sotteville-les-Rouen ont annoncé, au cours d'une séance extraordinaire du Conseil municipal, leur démission du parti communiste.

Sotteville-les-Rouen, est un important centre ouvrier de la banlieue rouennaise qui compte 20,000 habitants.

LES « HARLEM GLOBETROTTERS » REVIENNENT EN SUISSE

NEW-YORK, 3 juillet. (Al.) — La célèbre équipe américaine de basket-ball, les « Harlem Globetrotters », viendra de nouveau en Suisse cet été, dans le cadre d'une tournée mondiale qui a débuté au mois d'avril, et qui les mènera successivement en Amérique du Sud, en Europe, en Afrique du Nord, en Israël et en Extrême-Orient. Pendant leur séjour en Suisse, les « Harlem Globetrotters » disputeront des matches d'exhibition à Zurich le 8 juillet, à Lausanne le 9 et à Genève le 10. Rappelons que cette équipe, déjà bien connue en Suisse, est composée entièrement de joueurs noirs, qui non seulement sont des artistes hors pair, mais savent encore infuser un élément d'humour dans leur jeu.

LA FOUDRE TOMBE SUR LE CHATEAU DE ROMONT

ROMONT, 3 juillet. (Ag.) — La foudre a frappé à nouveau l'une des grandes tours du château de Romont, causant des dégâts à la toiture et carbonisant de vieilles poutraisons. Toutes les installations électriques du poste de police ont été endommagées. Les dégâts sont importants.

COLLISION ENTRE UN AUTOCAR ET UN CAMION

Huit morts et vingt blessés

WINNIPEG, 3 juillet. (AFP.) — Huit personnes ont été tuées et une vingtaine blessées plus ou moins grièvement, la nuit dernière, dans un accident d'autocar près de Winnipeg. Le véhicule a heurté sur la route, à trois heures du matin, un camion-remorque à l'arrêt.

Le Tour de France

L'étape franco-suisse

BELLE VICTOIRE DE DIGGELMANN

W. Diggelmann, qui porte allégrement ses 37 ans, est souvent capable d'exploits inattendus. On l'a vu récemment au Tour de Suisse où il parvint seul au but à Adelboden après avoir couvert 130 kilomètres en solitaire.

On savait que nos Suisses seraient stimulés par l'arrivée en territoire helvétique, mais on n'osait espérer une victoire dans la capitale vaudoise. Ce succès, Diggelmann nous l'a apporté après avoir réussi à lâcher le gros peloton après Pontarlier et rejoint les échappés Kebaili et Marinelli en compagnie de cinq autres coureurs. Les fugitifs menèrent bon train et le peloton ne s'inquiéta pas de leur fugue. On comprend mal les Français de n'avoir pas réagi car parmi les hommes de tête se trouvait un certain Carréa venu là pour neutraliser l'action des autres selon la tactique chère à l'équipe italienne, mais l'avance augmenta sans cesse pour atteindre plus de 9 minutes à la Pontaise. De ce fait, le brave Carréa, serviteur No 1 de Coppi, partira de Lausanne avec le maillot jaune qu'il a ravi à Magni. Le maillot ne quitte pas l'équipe italienne et il ne faut pas s'en étonner si l'on considère le classement général (4 Italiens parmi les six premiers).

Les hommes de tête se trouvaient donc ensemble à Lausanne où un nombreux public les acclama. L'enthousiasme devint énorme quand Diggelmann réussit à lâcher Marinelli pour s'octroyer une belle victoire d'étape qui est le premier succès suisse de ce Tour. Tous les autres représentants de notre pays terminèrent avec le gros peloton, à 9 minutes 21 secondes.

Classement de l'étape

1. Diggelmann (Suisse), en 7 h. 03 m. 16 s.; 2. Marinelli (Paris); 3. Nolten (Hollande); 4. Rooks (Hollande); 5. Rémy (équipe de France); 6. De Hertog (Belge); 7. Carréa (Italie); tous dans le même temps que notre brave Dig; 8. Kebaili (Nord-Africain), à 54 secondes; 9. Martini (Italie) à 6 m. 15 s.; 10) à 9 m. 21 sec., le gros peloton, dont le sprint a été remporté par le Belge Ockers, devant Geminiani, Got. Weilenmann, Goldschmit, etc.; Metzger, Lafranchi et Spühler étaient du nombre.

Classement général

1. Carréa; 2. Magni, à 1 m. 11 s.; 3. Lauredi, à 1 m. 31 s.; 4. Coppi, à 5 m. 14 s.; 5. Close, à 6 m. 25 s.; 6. Bartali, à 12 m. 10 s.; 7. Ockers, à 13 m. 37 s.; 8. Ruiz, à 15 m. 42 s.; 9. Geminiani, à 16 m. 28 s.; 10. Weilenmann, à 18 m. 24 s., etc... Diggelmann fait un bond en avant en passant de la 32e place à la 21e, grâce à ses 10 m. 21 s. (1 m. de bonification) d'avance sur le gros du peloton. Il est à 29 m. 23 s. de Carréa.

Metzger, Lafranchi et Spühler maintiennent chacun leur position. E. U.

Isérables

UN CHALET DETRUIT PAR LE FEU

A Isérables (Valais), un chalet, propriété de M. Philibert Lambiel, a été complètement détruit par un incendie. Le feu, qui a pris au galetas, s'est rapidement propagé. M. Lambiel et sa famille durent se sauver en toute hâte. Les pompiers d'Isérables, accourus, n'ont pu que protéger quelques maisons avoisinantes, l'eau faisant défaut. On a réussi à sauver quelques effets et menues affaires. Les dégâts sont évalués à une trentaine de milliers de francs. L'immeuble n'est assuré que partiellement. Une enquête est ouverte.

Un cadavre au pied des rochers

(Inf. part.) Au-dessus du village d'Orsières, au pied d'une paroi de rocher, on vient de découvrir un cadavre en décomposition d'un homme. On n'a pas pu l'identifier. On croit se trouver en présence du corps d'un excursionniste qui aurait été victime d'un accident mortel. La mort remonte à deux ou trois mois.

Une enquête est en cours.

Produit suisse – Produit de qualité